

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME - SAINT-MALO

Madame, Monsieur, chers amis de l'AAMHM-Saint-Malo,

Le maintien des restrictions de réunion, alors que nous sommes tenus de vous soumettre les comptes de l'association dans les six mois de leur clôture, nous amène cette année encore à vous informer et consulter sur l'activité et les comptes de l'exercice 2020 par courrier électronique ou courrier simple.

Nous vous adressons, en pièces jointes:

- l'ordre du jour de l'assemblée
- le rapport moral et d'activité du Président
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le texte des résolutions
- un bulletin de vote

Conformément à nos statuts, vous disposez d'un délai d'un mois, soit jusqu'au 24 juin 2021 pour nous retourner votre vote. **Ne pourront être pris en compte que les votes des membres à jour de leur cotisation (art 15 des statuts)***

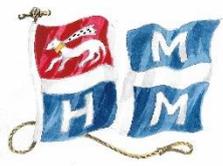
Vous êtes également invités à ouvrir le débat en nous adressant, avant le 15 juin 2021, vos questions et observations éventuelles, par courrier électronique à contact@aamhm-saintmalo.fr (ou éventuellement par simple courrier à AAMHM-Saint-Malo, Maison du Projet, 27 quai Duguay-Trouin 35400 Saint-Malo).

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre nombreuse participation.

Le Bureau de l'AAMHM-Saint-Malo

**Toutes les informations pour le paiement de la cotisation 2021 se trouvent sur le document [d'appel de cotisations](#).*





ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME - SAINT-MALO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
statuant sur l'activité et les comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2020

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et rapport d'activité de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du résultat
- Quitus aux administrateurs
- Cotisation 2022





ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME - SAINT-MALO

Assemblée générale du 25 juin 2021

Rapport moral et d'activité

La crise sanitaire qui sévit depuis maintenant plus d'un an nous contraint une fois encore à organiser notre assemblée générale par voie de consultation écrite, et donc en « distanciel » selon l'expression consacrée. L'important pour notre association est que nous puissions grâce à l'électronique, rendre compte à nos membres de son activité et répondre au mieux à leurs questions.

Merci d'avance à tous pour accepter de bonne grâce cette manière de faire qui est, j'en suis bien convaincu, un pis-aller provisoire.

Activité 2020.

Cette crise sanitaire, dont les effets ont commencé à se faire sentir en mars 2020, a limité radicalement notre activité.

Nous avons malgré tout organisé la première conférence des Jeudis de la Mer le 27 février, animée par Christian Buchet sur le thème « Les Malouins, les Français et la Mer ». Le succès a été au rendez-vous. Nombreux sont ceux qui n'ont pu entrer dans la salle de conférence, faute de place ! Malheureusement nous avons dû interrompre le cycle que nous vous avons proposé pour ne le reprendre, si tout va bien, qu'au dernier semestre de cette année. Nous en reparlerons.

Le 25 septembre dernier s'est clos notre assemblée générale 2020 dématérialisée après quelques échanges de questions/réponses fort intéressantes au cours de la quinzaine précédente. Le dépouillement des votes sur les résolutions a eu lieu au cours d'un conseil d'administration le même jour. Nous avons profité de cette occasion pour organiser une petite cérémonie au cours de laquelle l'association a remis à un représentant de la Mairie et à la directrice du Projet un chèque d'un montant de 2 500 € destiné à la restauration d'un tableau de Surcouf qui reprendra sa place dans les collections du Musée.

Un peu plus tard, l'association a pu se mobiliser et fédérer à ses côtés plusieurs autres associations et donateurs, notamment la Caisse d'Épargne représentée par notre vice-président Christophe Pinault, pour apporter notre concours à la Ville, afin de participer aux enchères avec une promesse de dons de 17 500 €, pour l'achat du médaillon « Porée », finalement acquis par un collectionneur privé, qui a déclaré souhaiter pouvoir le présenter, à l'occasion, dans le cadre du musée pour en faire profiter les malouins.

Tout au long de cette période de restrictions sanitaires, nous avons tenté de soutenir l'intérêt des membres. Tout d'abord, par la diffusion de très nombreuses lettres d'information (19) pour donner quelques nouvelles et surtout proposer à chacun de s'évader de la routine quotidienne grâce à des visites virtuelles de sept grands musées maritimes européens (Barcelone, Londres, Amsterdam, Lisbonne, Paris, Stockholm, Portsmouth). Je remercie tout particulièrement les membres qui ont participé à ce magnifique travail en réalisant ces visites virtuelles merveilleusement illustrées. Également par un concours de nouvelles, ouvert à tous,



sur le thème de l'histoire de Saint-Malo. Il a suscité 14 participations. La remise des prix sera différée probablement mi-août prochain, à la faveur de l'escale à Saint-Malo du grand voilier « Belem ».

Par ailleurs, notons que l'association, par l'intermédiaire de membres curieux et bien informés, a pu activer ses réseaux et ses moyens de recherche pour apporter aux conservateurs, à leur demande, des éléments d'information précieux pour l'identification de certaines pièces du patrimoine susceptibles d'intéresser notre musée d'histoire maritime. Cela fait aussi partie de notre rôle d'association d'amis.

Enfin ne boudons pas notre plaisir, nous avons obtenu le statut fiscal d'intérêt général, permettant de recevoir des dons et du mécénat défiscalisés prévus par les articles 200 et 238 bis du CGI.

Activité 2021 :

Il semble aujourd'hui que la situation sanitaire s'améliore et que les restrictions qui nous sont imposées ont tendance à s'atténuer. Cela nous permet d'envisager une reprise progressive de notre activité.

Nous envisageons en effet de reprendre le cycle de conférences des Jeudis de la Mer avec, mi-octobre, la participation de notre vice-président, le Docteur Gilles Foucqueron, sur le thème de « L'épopée des îles Malouines », et fin novembre, de l'amiral Emmanuel Desclèves, expert dans « L'art de la navigation chez les anciens polynésiens ».

Autre activité qui devrait se concrétiser : des visites chez les constructeurs de navires. Navires anciens d'abord, avec la visite mi-septembre des chantiers navals de La Landriais et de Montmarin, puis, plus tard, des navires modernes avec la visite du chantier de la Socarenam à Saint Malo.

Au cours de cette année, une étude a été menée par les membres du bureau pour proposer un toilettage des statuts et de notre règlement intérieur pour les adapter à la réalité de la vie de notre association, quelques deux ans après sa création. Cela pourrait donner lieu à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire pour valider le projet avant de le transmettre à la Sous/Préfecture.

Sur le plan du financement du projet de Musée, un deuxième appel d'offres a été lancé fin octobre 2020, sur la base d'un coût prévisionnel pour la construction du bâtiment de 18M €. Il a été clôturé le 2 avril dernier. Des offres ont été reçues pour tous les lots, ce qui n'avait pas été le cas précédemment. Les architectes sont en train d'analyser ces offres et transmettront fin mai les résultats à la Ville qui réunira sa Commission d'Appel d'Offres pour attribuer les marchés. Concernant les financements, l'Etat a décidé de réévaluer sa participation pour la porter de 15% à environ 20% (5 M€). Le département a, quant à lui, pratiquement doublé sa participation (2M€). Cela pourrait permettre d'envisager une pose de la première pierre fin septembre. Croisons les doigts !

Enfin, vous avez pu constater que la Maison du Projet, qui est aussi notre siège social, a rouvert ses portes le 20 mai. Nous participerons autant que de besoin aux activités proposées.

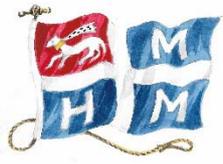
La météo sanitaire s'éclaircit. Tout en conservant une légitime prudence, gageons que la vie va reprendre un cours normal et que notre association saura retrouver avec efficacité son rôle de soutien au merveilleux projet de Musée d'Histoire Maritime – Saint Malo.

Cloture des comptes 31/12/2020

N° Cpte	Recettes 2020		N° Cpte	Charges 2020	
11	Report 2019	7 860,00 €	6064	Papeterie, petites fournitures	147,34 €
			6226	Honoraires (conférencier)	2 060,00 €
756	Cotisations 2021	3 967,22 €	6231	Assurance RC AXA Cotisation	720,39 €
			623	Internet, hébergement, nom domaine, mails...	357,48 €
74	Subvention Ville de St Malo	3 000,00 €	"	Panneau publicitaire	162,90 €
			"	Flyer conférence	58,74 €
			"	Plaquettes présentation/adhésion AAMHM	184,96 €
			6236	Impression cartes d'adhérents	95,44 €
			6238	Restauration tableau Surcouf	2 500,00 €
			6257	Frais de réception	278,00 €
			627	Frais bancaires	67,42 €
	Total	14 827,22 €		Total :	6 632,67 €

Résultat annuel 2020

8 194,55



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE D'HISTOIRE MARITIME - SAINT-MALO

RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 juin 2021

Résolution 1

Après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activité du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale approuve lesdits rapports et les opérations qui y sont retracées.

Résolution 2

Après avoir entendu le rapport financier et pris connaissance des comptes annuels et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, l'Assemblée générale approuve lesdits comptes et décide de porter le montant du résultat excédentaire de 8 195 € au compte « Report à nouveau ».

Résolution 3

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Résolution 4

L'Assemblée Générale maintient les cotisations de membre de l'Association à leur montant existant pour l'exercice 2022.

Résolution finale

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'accomplir toutes formalités et d'effectuer tous dépôts.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Bulletin de vote à retourner par courriel ou par poste au plus tard pour le 24 juin 2021

NOM	PRENOM	ADRESSE	@	TELEPHONE

Rapport moral et d'activité

J'approuve Je m'abstiens Je vote contre

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et affectation du résultat

J'approuve Je m'abstiens Je vote contre

Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

J'approuve Je m'abstiens Je vote contre

Montant de la cotisation 2022 maintenu aux niveaux de 2021

J'approuve Je m'abstiens Je vote contre

Résolution finale

J'approuve Je m'abstiens Je vote contre